



Procès-Verbal BUREAU PLENIER

Réunion du jeudi 25 mars 2021 à 15h30 En visioconférence à Lyon, Cournon et Aurillac.

Présidence : Pascal PARENT.

Présents :

A *Lyon* : Denis ALLARD, Didier ANSELME, Yves BEGON, Nicole CONSTANCIAS, Dominique DRESCOT, Raymond FOURNEL, Lilian JURY, Pierre LONGERE, Joël MALIN, Guy POITEVIN, Jean-Marc SALZA, Daniel THINLOT.

A *Aurillac* : Roland LOUBEYRE, Jacques VANTAL.

Assistent à Lyon : Richard DEFAY, Sylvie DI IORIO, Roland SEUX.



ORDRE DU JOUR

1. Informations du Président et du Président Délégué.

Le Président fait le point sur les mesures indiquées dans le tableau déclinant « les décisions sanitaires pour le sport » établi par le Ministère des Sports. Ce document est très clair. Il est mis à jour après chaque nouvelle décision gouvernementale prise au niveau de la gestion de la crise sanitaire liée au COVID.

- **Retour COMEX du 24 mars 2021.**

- Après avoir tout considéré, le COMEX a pris la décision de mettre fin aux championnats amateurs métropolitains non autorisés à ce jour (sauf pour la D2 Féminines et le National 2 - toujours en attente d'une éventuelle reprise).

Cette décision sera accompagnée dans les prochaines semaines d'une délibération sur les conséquences d'un tel arrêt.

- Le calendrier fédéral de la saison 2021/2022 a été adopté, à savoir notamment :

Trophée des Champions : 1^{er} août 2021.

Ligue 1 : 1^{ère} journée, 8 août 2021.

Ligue 2 : 1^{ère} journée, 24 juillet 2021.

Coupe de France : 7^{ème} tour fixé au 13 novembre 2021, 16^{ème} les 2 et 3 janvier 2022 et Finale le 8 mai 2022.

La date d'ouverture des inscriptions en Coupe de France n'a pas encore été fixée par la F.F.F..
La partie festive de la Journée des Bénévoles aura lieu vraisemblablement le dimanche 8 mai avec un retour fixé au lundi 9 mai 2022.

Pour cette saison, le Président rappelle que les demi-finales et finale de la Coupe de France se dérouleront respectivement les 12 et 19 mai 2021.

- Le projet de loi sur la parité dans les instances sportives a été évoqué et devrait être applicable dès 2024. Idem pour les A.G. électorales où les clubs devront avoir directement 50 % des voix.

- Election du COMEX : les membres sortants ont conservé leur délégation et 3 nouveaux élus ont fait leur entrée au COMEX avec comme mission principale :

- Hélène SCHRUB, les Championnats Nationaux.
- Jamel SANDJAK, le Foot Amateur et relation avec le Bureau Exécutif de la LFA.
- Philippe DIALLO, Trésorier.

Pascal PARENT conserve l'Outre-Mer, les Commissions Fédérales des Arbitres et du Calendrier.

- Assemblée Elective de la LFA du 30 avril 2021 : Marc DEBARBAT a confirmé sa candidature à la présidence de la LFA. Une tournée des popotes des listes candidates au BELFA est prévue et la LAuRAFoot accueillera la ou les listes concurrentes en visioconférence.

● **Point ANS.**

Richard DEFAY informe l'ensemble du Bureau Plénier de l'ouverture de la Campagne 2021 début avril (date à confirmer).

24 mars : réunion en visio avec les représentants de l'ensemble des Districts, avec des échanges sur les outils et le calendrier des réunions à venir.

25 mars : réunion en visio à destination des clubs organisée par la FFF.

13 avril : formation des référents départementaux et régionaux sur les outils du Ministère, à savoir le compte ASSO et OSIRIS.

31 mai : date limite de dépôt des dossiers.

Juin : instruction des dossiers par la Ligue et les Districts.

Pour cette nouvelle campagne, le nombre d'actions est limité à 3 par porteur de projets.

● **Point Financier.**

Daniel THINLOT informe les membres du Bureau Plénier de la projection réalisée par les experts comptables au 30 juin 2021. Il insiste sur la nécessité de rester vigilant dans la gestion de la ligue pendant cette période de crise.

Pascal PARENT rappelle que la Ligue a sollicité un P.G.E. d'un montant total de 1 500 000 € auprès de 2 établissements bancaires. Le Cabinet Comptable étudie également la possibilité ou non d'être exonéré de charges patronales puisque nous sommes dans un secteur à l'arrêt (sport).

Le Président rappelle que le Conseil de Ligue du 6 mars dernier a décidé de recréditer avant l'envoi du Relevé n°2 la moitié du prix des engagements de toutes les équipes seniors masculines régionales, et la totalité des engagements pour toutes les autres équipes régionales (seniors féminines, jeunes et futsal).

Pascal PARENT propose d'acter le principe de faire un geste supplémentaire pour les clubs Futsal qui n'ont pas pu débiter la saison. Le Bureau Plénier donne un avis favorable.

Le Président fait part des quelques mails de réclamations reçus suite à l'envoi du courrier du Trésorier annonçant l'envoi prochain du relevé n°2 ; à l'inverse, plusieurs clubs ont remercié le geste effectué sur les engagements.

Le prélèvement de ce relevé n°2 sera réalisé le dernier jour ouvré de mai.

Il restera un dernier relevé à établir en fin de saison. Il sera question essentiellement des cotisations pour les IJSS (0,50 € par licence « majeur ») et de la régularisation de la péréquation des officiels pour les matchs de début de saison.

Joël MALIN s'interroge sur la possibilité de délivrance de licences vu l'arrêt des compétitions sachant que tout joueur doit être licencié pour être couvert lors de sa pratique sportive (matchs, tournois, etc...).

Pascal PARENT rappelle que la prise de licences est toujours possible et que même sans licence, les jeunes joueurs ont la possibilité de disputer des matchs de football lors de « journées découvertes » tout en étant couverts par la Mutuelle des Sportifs. Les conditions seront précisées dès que la pratique du football sera de nouveau autorisée.

- **Réunion du personnel de la LAuRAFoot.**

Suite à l'annonce de l'arrêt des compétitions, le Président, le Président Délégué et le Directeur Général recevront le personnel de la ligue dans les prochaines semaines pour une réunion d'information et d'échanges autour de la situation que continue de traverser la Ligue du fait de cette crise sanitaire.

- **Demande d'une dotation Minibus à la Région Auvergne-Rhône-Alpes.**

Dans le cadre de l'opération régionale organisée à destination des associations sportives, la LAuRAFoot a déposé une demande de dotation gratuite afin de bénéficier d'un minibus pour le déplacement des jeunes des Pôles Espoirs et pour les matchs des différentes détectations régionales.

- **Démission de Paul MICHALLET, membre du Conseil de Ligue.**

Le Président fait part de son entretien avec Paul MICHALET qui a exprimé son souhait de démissionner du Conseil de Ligue et de toutes les Commissions dans lesquelles il siégeait.

Pascal PARENT et Lilian JURY regrettent cette décision mais en prennent acte. Ce point sera évoqué au prochain Conseil de Ligue du 24 avril 2021.

2. Convention de Partenariat Région FAFa 2020/2021.

Le Président informe le Bureau Plénier de la visioconférence organisée avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes le 10 mars dernier.

Cette réunion avait pour but de faire un bilan des actions menées dans le cadre de la convention de partenariat signée entre les 2 entités pour les saisons 2017/2018, 2018/2019 et 2019/2020. Rappel du principe : pour 1 € de FAFa attribué, la Région apporte 1 € de subvention.

Le bilan étant très positif (plus de 6M d'euro de subventions ont été attribués aux propriétaires d'installations sportives), les 2 parties ont convenu que la saison 2020/2021 serait une saison de transition au regard de la situation exceptionnelle que nous traversons. La reconduction de la convention pour une année est envisagée entre la LAuRAFoot et la Région dans laquelle chaque partie s'engagerait à hauteur de 472 000 €.

Le Bureau Plénier autorise le Président Pascal PARENT à engager toutes les démarches administratives nécessaires et à signer un avenant à la convention qui stipule que tous nos accords sont prorogés d'un an au titre de la saison 2020/2021.

3. Point Compétitions - COVID.

- **Retour questionnaire clubs régionaux.**

Ce document a été adressé aux membres du Conseil de Ligue, du personnel et une copie sera adressée aux membres des diverses Commissions Régionales pour les tenir informés.

Le Président fait part des premières réponses. A ce jour, 147 clubs ont répondu :

- 40 clubs ne souhaitent pas reprendre.
 - 60 clubs sont intéressés par les matchs amicaux officiels.
- Une étude sera faite afin de réduire les frais d'arbitrage des clubs.
- 32 clubs souhaitent la reprise des Coupes LAuRAFoot.

Dès que l'autorisation gouvernementale de reprendre le football avec contact sera donnée, les clubs auront le délai nécessaire pour remettre en forme leurs joueurs/joueuses et la Ligue et son service Compétitions sauront être réactifs pour l'organisation des formes de pratique souhaitées par les clubs et choisies par le Conseil de Ligue.

4. Sections Sportives Scolaires à valider.

Un questionnaire a été adressé à tous les Districts afin de valider la liste des sections sportives par district.

Didier ANSELME souhaite que ces listes soient envoyées aux Districts en amont de la réunion afin de ne pas les découvrir le jour de la réunion et gagner du temps.

Après discussions, le Bureau Plénier valide la dérogation pour 12 collèges qui ne répondent pas à l'ensemble des critères de la DTN. Roland SEUX précise que la situation sera revue d'ici un an.

5. Questions diverses.

Didier ANSELME :

Sections Sportives : je souhaiterais que l'on évoque les méthodes et le timing de fonctionnement de la commission ad hoc, ainsi que les conclusions (non encore reçues) des travaux des commissions académiques (voir point 4).

Yves BEGON :

Il souhaiterait savoir quand le calendrier sportif de la saison 2021-2022 sera communiqué par la FFF. Le calendrier adopté par le COMEX de la veille a été communiqué (voir point 1).

Tour de table :

- Le Président fait part des projets de travaux sur le réseau d'eau attenant à notre site de Tola Vologe et remercie Jean-Marc SALZA pour sa disponibilité concernant tous les sujets techniques.

- Didier ANSELME questionne sur le processus des médailles de la FFF et de Ligue :

Pierre LONGERE informe que les médailles reçues depuis la pandémie n'ont jamais pu être remises aux bénévoles.

Le Président fait part de son souhait de conserver le nombre et les démarches habituelles pour les médailles de Ligue. Le Bureau Plénier donne son accord.

Le Président a demandé à la F.F.F. que le quota des médailles fédérales de chaque Ligue soit doublé dès l'année prochaine.

- Didier ANSELME souhaite connaître plus tôt les demandes de mise à disposition des salariés de son District pour la Ligue.

Réunions à venir :

10 avril 2021 : Collège des Présidents (format à définir).

24 avril 2021 : Conseil de Ligue (format à définir).

30 avril 2021 : A.G. de la L.F.A.

7 ou 8 mai 2021 : Réunion FFF des 3 Collèges avancée du 8 au 7 mai 2021 (A confirmer).

3 et 17 mai 2021 : Bureaux Pléniers.

5 juin 2021 : A.G. de la F.F.F.

La séance est levée à 17h10.

Le Président,

Le Secrétaire Général,

Pascal PARENT

Pierre LONGERE